

FICHE PRODUIT

Vie privée

CARACTERISTIQUES GENERALES

Description

Assurance Responsabilité civile vie privée
Protection juridique vie privée

Groupe-cible

La famille, c'est-à-dire:

- le preneur d'assurance et toutes les personnes vivant au foyer du preneur d'assurance, y compris les enfants qui habitent ailleurs, mais qui sont entretenus par le(s) parent(s), mariés ou non et quel que soit leur âge
- les personnes qui, suite à une séparation, n'habitent plus chez le preneur d'assurance et ce pendant une période de 6 mois
- les personnes vivant sous le toit du preneur d'assurance qui, pour des raisons d'étude, de travail, de voyage ou de santé, séjournent hors de la résidence principale du preneur d'assurance

Structure de la garantie

Garanties de base
Garanties facultatives

Atouts commerciaux

- couverture très étendue
- tarif très favorable
- diminution tarifaire pour des personnes isolées ou le troisième âge
- possibilité d'étendre la garantie de base à un tarif avantageux
- possibilité de combiner avec Incendie habitations et Accidents du travail gens de maison non assujettis à l'ONSS

SPECIFICATIONS TECHNIQUES

GARANTIES DE BASE

RC vie privée extracontractuelle

Capitaux assurés

- dommages corporels: € 18 840 000
- dommages matériels: € 3 770 000

Garanties

- couverture de la responsabilité personnelle des jeunes si ceux-ci ont moins de 18 ans et ce pour les dommages causés par une faute lourde
- les dommages intentionnels sont pris à charge jusqu'à l'âge de 16 ans
- la responsabilité des actes d'autrui, même en cas de dommages volontaires ou causés par faute lourde
- les dommages causés par tous les animaux (à l'exception des animaux sauvages), y inclus 2 chevaux de selle dont l'assuré est le propriétaire
- les dommages causés par des bâtiments utilisés comme résidence principale, résidence secondaire, résidence vacances ...
- travaux de construction, de reconstruction ou de transformation
- dommages causés aux chevaux de selle pris en location ou empruntés et leur attelage

Protection juridique par Audi sa

- | | | |
|---|-----------|--------------------------|
| • défense pénale | € 500 000 | (à l'étranger: € 50 000) |
| • recouvrement des dommages | € 500 000 | (à l'étranger: € 50 000) |
| • litiges contractuels avec votre assureur | | |
| RC vie privée | € 500 000 | |
| • frais de recherche d'enfants disparus | € 25 000 | |
| • indemnité en cas d'insolvabilité des tiers | € 12 500 | |
| • avance des dommages matériels | € 7 500 | |
| • avance des dommages corporels | € 7 500 | |
| • avance de la franchise de la partie adverse | € 7 500 | |
| • avance du cautionnement pénal | € 20 000 | |
| • frais de déplacement et de séjour | € 2 500 | |

Nateus

ASSURANCES

Vie privée

GARANTIES FACULTATIVES

- RC enseignant
- RC accueil d'enfants
- RC chasse

- Garantie familiale accidents individuels
- Garantie familiale circulation
- Protection juridique (par Audi sa)

A COMBINER AVEC D'AUTRES POLICES

- Incendie habitations: une réduction de 20 % sur la prime RC et Protection juridique vie privée (par Audi sa)
- Accidents du travail pour gens de maison non assujettis à l'ONSS
- Protection juridique étendue 'Priva' (par Audi sa)

TARIF ET REDUCTIONS

- Famille, y compris protection juridique = base
- Personne isolée/+ 60 = réduction de 25 %
- Jeunes mariés/cohabitants: 50 % pendant la première année
- Naissance premier enfant: 50 % pendant la première année
- En cas de combinaison avec la police Incendie: une réduction permanente de 20 % sur la prime RC + Protection juridique vie privée

Nateus
ASSURANCES

SIEGE SOCIAL

Frankrijklei 79
2000 Antwerpen
Tél. 03 247 35 11
Fax 03 247 35 90

ADRESSE D'EXPLOITATION

Avenue Louise 222
1050 Bruxelles
Tél. 02 645 72 11
Fax 02 645 73 33

info@nateus.be
www.nateus.be

RPM 0404 484 654
Nateus sa - Entreprise d'assurances
agrée sous le n° de code 0196